

## **LA PROTECTION DE VOS DONNEES PERSONNELLES**

L'UPEC, représentée par son Président, est le responsable du traitement de vos données personnelles recueillies à l'occasion de votre inscription à une formation. Les informations vous concernant sont traitées dans le cadre des missions de service public dont l'université est investie. Elles peuvent également selon la finalité poursuivie reposer sur une obligation légale pour l'université ou votre consentement préalable.

L'UPEC s'engage à assurer la protection de vos données personnelles dans le respect du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et de la loi sur l'Informatique, les fichiers et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, ainsi qu'à mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires à la sécurité de vos données personnelles.

### **Pourquoi vos données personnelles sont-elles collectées ?**

Des informations sont demandées lors de l'inscription à l'université pour permettre la gestion administrative et pédagogique des étudiants :

- Gestion des inscriptions ;
- Gestion comptable des paiements et remboursements de droits ;
- Constitution d'une carte d'étudiant permettant l'accès à des services ;
- Suivi pédagogique, gestion des enseignements, sessions d'examen et concours, et des activités d'évaluation ;
- Gestion des diplômes, certificats et le cas échéant badges obtenus
- Gestion des travaux de recherche des étudiants et leur exploitation, des habilitations à diriger des recherches (HDR) ;
- Information, orientation et insertion professionnelle des étudiants ;
- Mise à la disposition des étudiants des espaces numériques de travail
- Accès à des actions sportives et culturelles ;

Les données recueillies lors de votre inscription permettent également à l'université d'assurer :

- Le pilotage de l'établissement
- La réalisation d'enquêtes sur les conditions de vie des étudiants, sur leur parcours et leur insertion, et sur l'évaluation des enseignements et des offres de formations conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur.
- La fourniture de services et d'aides aux étudiants pour améliorer leurs conditions de vie et leur bien-être
- L'organisation des élections statutaires au sein de l'établissement
- La gestion des transferts des inscriptions administratives vers la base centrale du CNOUS;
- La remontée d'informations à des fins de statistiques et de répartition des moyens vers l'administration centrale du ministère chargé de l'enseignement supérieur et à la remontée des inscrits dans le cadre des plateformes nationales (Parcoursup).

### **Comment vos données personnelles sont-elles traitées ?**

L'UPEC s'engage à traiter uniquement les informations strictement nécessaires à ses missions, à les conserver pour une durée limitée et à en assurer leur sécurité.

- Quelles sont les données personnelles collectées ?

Pour les étudiants :

Données d'identification (civilité, nom, prénoms, date et lieu de naissance, nationalité, adresse, coordonnées téléphoniques et de courriel, INE, photographie ; identifiants du compte utilisateur, données de connexion)

Situation familiale

Données sociales et financières (bourse, moyens de paiement des frais d'inscription, CSP, emploi, affiliation à la Sécurité Sociale étudiante, situation fiscale et sociale, logement, situation militaire, CVEC)

Activités périscolaires

Formation antérieure et vie professionnelle (diplômes et formations, stages, expériences professionnelles, CV) ;

Situation scolaire (données pédagogiques, cursus, formation, diplôme, besoins d'aménagement, évaluations, notes et résultats)

Justificatifs

Pour les représentants légaux/mandataires :

Identité, coordonnées, professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), justificatifs

- Pendant combien de temps vos données sont-elles conservées ?

En tant qu'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, l'UPEC est soumise aux règles

de l'archivage public conformément au code du patrimoine. A ce titre, les données du dossier étudiant (dossier administratif et pédagogique) sont conservées par l'université pendant 50 ans.

- Qui a accès à vos données ?

Sont destinataires des données, dans la limite de leurs attributions et de leur droit à en connaître pour l'exercice de leurs missions, le personnel habilité :

- De l'université
- Des prestataires agissant sur instructions de l'université
- D'administrations centrales (DGESIP, DGRI, DGFIP) et du rectorat (service statistique rectoral, chancellerie des universités),
- Des organismes de sécurité sociale ;
- De l'observatoire de la vie étudiante, du CNOUS et des CROUS, de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur
- Des services de statistique publics conformément à la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques ;
- Des organismes publics et privés partenaires de l'établissement d'enseignement, uniquement dans le cadre de la création de structures interuniversitaires, de conventions de formation ou bien de l'accueil de stagiaires ; ou ceux membres de la fédération Éducation-Recherche, uniquement pour fournir les services numériques en ligne définis par cette fédération.
- De la Caisse des Dépôts et Consignation.

Lorsque des transferts sont effectués en dehors de l'Union Européenne, l'Université s'assure du respect des législations applicables en matière de protection des données.

---

## Quels sont vos droits et comment les exercer ?

Vous avez le droit d'accéder à vos données personnelles et de demander qu'elles soient rectifiées, complétées ou mises à jour. Vous pouvez également le cas échéant retirer votre consentement et, sous certaines conditions, demander l'effacement de vos données, vous opposer à leur traitement ou exercer votre droit à la limitation. [En savoir plus sur vos droits](#)

Vous pouvez formuler des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.



**Pour toute question sur le traitement de vos données à caractère personnel ou si vous souhaitez exercer vos droits**, vous pouvez contacter le SIOE : [sioe@u-pec.fr](mailto:sioe@u-pec.fr) ; ou le **délégué à la protection des données (DPO)** de l'université :

→ Par courrier électronique : [dpo@u-pec.fr](mailto:dpo@u-pec.fr)

→ Ou par courrier postal à :

A l'attention du Délégué à la Protection des Données /  
DPO- Cabinet de la Présidence  
Université Paris-Est Créteil  
61, Avenue du Général de Gaulle  
94010 CRETEIL CEDEX

**Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits n'ont pas été respectés**, vous pouvez adresser une réclamation à la commission de contrôle, **la CNIL** à l'adresse suivante :

→ En ligne : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes/>

→ Ou par courrier postal :

CNIL – Service des plaintes  
3 Place de Fontenoy  
TSA 80715  
75334 PARIS CEDEX 07  
Tél : 01 53 73 22 22

---

Textes de référence :

- [Le Règlement général sur la protection des données \(RGPD\)](#)
- [La loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée](#)
- [Traitement de gestion de la scolarité des étudiants mis à disposition par l'Amue- décision du 27-3-2013 \(NOR : ESR51300135S\)](#)
- [Arrêté du 30 juillet 2018 portant création par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « Système d'information sur le suivi des étudiants » \(SISE\)](#)